- **Éco-École, une démarche et un label**

La démarche Éco-École, animée par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE), s'applique à l'établissement dans son ensemble et propose une méthodologie en 7 points : former un comité de suivi, mener un diagnostic environnemental, établir un plan d'action, contrôler et évaluer le plan d'action, établir des liens avec le programme scolaire, impliquer toute l'école et la communauté, créer un éco-code. Ce travail s'effectue en général sur l'année scolaire autour d'une thématique à choisir parmi l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et depuis 2010 les solidarités. Pour s'engager dans la démarche, il suffit de répondre à l'appel à projet annuel de l'of-FEEE. Si les 7 étapes ont été suivies et si l'établissement le désire, un label lui est attribué en fin d'année scolaire, lors du séminaire annuel des Éco-Écoles.

Plusieurs structures essonniennes peuvent être relais pour aider les établissements dans leur démarche en fonction du territoire d'implantation : le CPN Val de Seine dans le sud Essonne, SoliCités dans le nord Essonne et la Maison de l'environnement de Morsang-sur-Orge pour le secteur de Morsang-sur-Orge. www.eco-ecole.org

- **Agenda 21, des Nations Unies à l'établissement**

Le programme d'actions pour un développement durable « Agenda 21 », propulsé par les Nations Unies à l'occasion du Sommet de la Planète de Rio de Janeiro de 1992, est tout à fait adapté aux établissements d'enseignement. de plus en plus d'écoles, collèges, lycées, universités le prouvent. Démarche basée sur les principes de transparence, responsabilité, participation, pérennité et transversalité, l'Agenda 21 propose une méthodologie dont les étapes sont : impulsion, organisation du pilotage, diagnostic partagé, définition des axes de progrès et rédaction de l'Agenda 21, mise en œuvre du plan d'action, évaluation et actualisation du plan d'action.

Ce projet n'est pas porté par une structure précise, mais de nombreuses associations proposent un accompagnement, indispensable pour le bon déroulement de la démarche.

Le Comité 21 centralise de nombreuses informations à ce sujet et édite un guide méthodologique « De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable ». Le Scérén édite également l'ouvrage « L'Agenda 21 pour un établissement éco-responsable » de Nelly Serre, qui vous sera d'un apport précieux, que vous vous engagiez ou non dans une telle démarche.

La parole aux porteurs de projets

Nous avons rencontré quatre porteurs de projets d'EDD en milieu scolaire et extrascolaire : une association, un lycée, un collège et une école élémentaire. Voici donc quatre interviews qui vous donneront peut-être de l'inspiration et des envies !

École Louis Babin à Saint-Germain-Lès-Arpajon *Du projet de classe au projet d'école*

Depuis 1999, l'école participe à l'opération Essonne Verte Essonne Propre (EVEP). En 2009, deux classes de l'école se lancent dans un projet « classe d'eau » en partenariat avec le Syndicat de l'Orge. L'intervention d'animateurs spécialisés dans les différentes disciplines permet d'aborder les grands aspects de la gestion de l'eau. S'est ensuite posée la question de la mise en cohérence de cette action avec l'ensemble de l'établissement et de l'implication de toutes les classes.

L'école se lance alors dans la réalisation d'un Espace Nature avec le soutien de la mairie. Cet espace permet de développer des projets pédagogiques en lien avec les programmes scolaires des élèves de tous les niveaux. Cet espace est composé d'un jardin pédagogique avec composteur et d'une mare avec récupérateur d'eau de pluie. Le directeur de l'école découvre la même année, le programme éco-école et décide d'y inscrire l'école.

Après l'obtention du label pour la thématique « gestion des déchets », l'école se lance sur le thème de l'énergie. Elle met en place des contrôleurs d'énergie qui ont la charge d'éteindre les lumières de la classe au début de chaque récréation, à la fin de la journée, dans la journée si la lumière du jour est suffisante et réalise une éolienne dans l'Espace Nature capable d'allumer une petite lampe. Des compteurs divisionnaires sont installés dans les deux bâtiments pour contrôler les économies liées aux comportements nouveaux et deux classes de l'école sont équipées de luminaires dernière génération avec programmateurs d'ambiance lumineuse.
Avec le soutien de l'association SoliCités, l'école obtient le label Écol-École deux fois avec leur travail sur la gestion des déchets et l'énergie.

En 2013 l'école travaille sur le thème de l'alimentation, avec pour objectif des actions de formation et de prévention, rencontre avec la diététicienne qui élabore les menus avec la participation des responsables de cuisines, écriture de menus, journées dédiées à la découverte de fruits et légumes, plantations au jardin, alimentation bio.

Une démarche globale avec des outils pédagogiques transversaux

Les principaux soutiens, qu'ils soient techniques ou financiers, viennent de la mairie et de son personnel et de l'association SoliCités qui aide à la construction du projet sur un volet technique.

Au sein de l'établissement, le directeur s'appuie sur plusieurs instances :

- le comité de suivi composé de parents délégués, d'enseignants, d'élus, dupersonnel de restauration et du service scolaire.

- le conseil de délégués. Cette instance permet de discuter avec les élèves des objectifs à atteindre et de la manière pour y arriver. Les actions du programme écoécole sont ensuite votées en classe.

Le programme éco-école est organisé sur le temps scolaire et répond à une méthodologie construite autour de 7 étapes.

1 - Former un comité de suivi ouvert à tous les acteurs et parties prenantes du projet

2 - Réaliser un diagnostic qui permet de connaître les points à améliorer et de réaliser un projet sur-mesure. À l'école Louis Babin, le diagnostic a été réalisé par le comité de suivi et les grilles (outils proposés par l'office national Éco-École) ont ensuite été adaptées pour les élèves de l'école.

3 - le comité de suivi détermine les priorités des actions à réaliser et définit le plan d'actions à mettre en œuvre à partir du diagnostic,

4 - Tout au long du projet, les élèves contrôlent et évaluent les actions mises en place. En cours d'année scolaire, un bilan de mi parcours est réalisé afin de tenir informé de l'avancement du projet.

5 - Les enseignants accompagnent le projet en l'associant à une démarche pédagogique (mise en relation avec le programme scolaire dans les différents enseignements).

6 - Le projet Éco-École n'est pas le projet d'un petit groupe, il implique l'établissement tout entier et s'ouvre aux partenaires locaux qui le souhaitent (parents d'élèves, élus, associations, etc.). Ce travail autour d'un projet a le mérite de développer une dynamique collaborative des enseignants et de rassembler la communauté éducative.

7 - Conçu par les élèves, l'éco-code formalise les engagements et les prises de conscience qui se sont opérés pendant l'année. Visible par tous dans l'établissement, il permet d'en garder la mémoire. À Louis Babin, « l'éco-code déchet » a pris la forme d'une bande dessinée, et celui de l'énergie une forme d'affiche publicitaire.

L'ensemble de cette démarche a l'avantage de cadrer les pratiques existantes, de fournir des outils pédagogiques nouveaux et en cohérence sur l'ensemble de l'établissement.

Le fait de commencer avec des petits projets faciles à mettre en œuvre et réalisables à court terme avec des **objectifs atteignables** a facilité la réussite de la démarche.

Un projet récompensé

À la fin de l'année scolaire, l'établissement doit répondre à un questionnaire très détaillé avec un jury qui détermine ensuite si l'établissement va se voir remettre le label ou le conserver. Le label obtenu, l'établissement reçoit un diplôme et un drapeau. Pour les élèves de l'école Louis Babin la remise officielle du diplôme a eu lieu dans l'établissement en présence des élus de la commune et de nombreuses parties prenantes du projet.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Patrice DUCROU, directeur de l'école Louis Babin,
Site : http://www.ec-babin-st-germain-arpajon.ac-versailles.fr/

Le Club Écolo au Collège Guillaume BUDE à Yerres

Vers une dynamique éco-ecole

Pour la quatrième année consécutive la documentaliste du collège Budé à Yerres propose aux élèves de tous niveaux scolaires de l'établissement de s'inscrire au club écolo.

Plus de 50 élèves participent à ce club qui se réunit environ deux fois par semaine autour de diverses thématiques telles que les déchets, la biodiversité, le réchauffement climatique, la solidarité.

2011 – 2012 : Les éco gestes du quotidien

Au cours de l'année scolaire 2011 – 2012, les élèves ont créé une bande dessinée « Mario l'écolo et le Dodo Dingo » traitant des sujets d'éco responsabilité.
Au-delà du travail pédagogique sur la création de la BD, les élèves ont ensuite vendu cet ouvrage imprimé par la Mairie en 500 exemplaires à plusieurs occasions. L'objectif était pour eux d'apprendre à argumenter sur le contenu de leur création. Pour mettre en lien la théorie proposée dans la bande dessinée et la pratique, les élèves ont par ailleurs mis en place une collecte de papier au sein de leur établissement, complémentaire d'une démarche engagée les années précédentes sur la récupération des cartouches d'encre, matériel d'écriture et piles. Le coût lié à la démarche de recyclage des papiers est pris en charge par le Club.

Par ailleurs, les élèves ont décidé de subventionner, avec une partie du revenu des ventes de cette BD et par l'intermédiaire d'une association de solidarité, l'achat de purificateurs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire.
Ce travail, mené avec les élèves, permet donc d'aborder de nombreuses thématiques du développement durable, en restant en cohérence avec des travaux pédagogiques.

La bande dessinée est, pour sa part, un objet de diffusion des bonnes pratiques pour les autres élèves de l'établissement mais également des parents et des personnes ayant acquis l'ouvrage.

2012 – 2013 : les espèces menacées en origami

L'année scolaire 2012 - 2013 a été construite autour de la thématique des espèces menacées. Les élèves ont été amenés à travailler sur différents écosystèmes (mers, océans, forêts, montagnes...) afin de comprendre les causes de la disparition de certaines espèces et les moyens d'agir pour enrayer ces extinctions.

Par le biais de recherches documentaires et d'un partenariat avec l'association G.R.A.T.E, les élèves identifient les grandes causes d'extinctions, les conséquences pour l'homme et la planète et les moyens de les protéger.

Ces travaux aboutiront à des expositions d'origami (panneaux artistiques de collages d'origami avec des panneaux explicatifs associés) en fin d'année 2014, pendant les portes ouvertes du collège et au sein de la médiathèque de Yerres durant 5 semaines.

Les papiers utilisés pour réaliser ces origamis sont issus de divers types de documents du CDI destinés au recyclage.